



RATP
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO



AUX SALARIÉS RATP

CONCERTATION SUR LA PORTABILITÉ DES DROITS DU RÉGIME SPÉCIAL

Protégeons nos acquis durant l'ouverture à la concurrence !

Afin de **garantir nos droits**, la **CFDT s'engage activement** dans la concertation sur la continuité du régime spécial de retraite.

Nos revendications principales :

- ✓ Maintien intégral du régime spécial de retraite pour les salariés transférés.
- ✓ Transparence sur le calcul des cotisations et des pensions avec des simulations concrètes.
- ✓ Prise en compte des primes dans les cotisations et la liquidation de la pension.
- ✓ Mécanisme d'actualisation des plafonds de primes pour éviter une baisse de la rémunération réelle.
- ✓ Clarification sur les exonérations des primes soumises à d'autres dispositifs.
- ✓ Reconnaissance et équivalence des métiers dans les nouvelles conventions collectives.
- ✓ Mise en place d'une instance de recours amiable pour prévenir les litiges sur la classification des emplois.
- ✓ Révision obligatoire des listes d'équivalence en cas de modification des classifications de branche.
- ✓ Calcul juste des majorations collectives de pénibilité pour mieux prendre en compte l'ensemble des primes perçues.
- ✓ Harmonisation du coefficient de majoration des indemnités de nuit pour éviter les pertes financières.

Nous continuons à défendre vos droits et à exiger des garanties claires et précises pour l'avenir

Après la réunion plénière, la **CFDT** a rencontré le ministère pour expliquer plus précisément ses revendications qui ont été prises en compte.



Ensemble pour faire entendre notre voix et protéger nos acquis !

Rejoignez Nous!

Votre Equipe **CFDT-RATP**